

**ENQUETE PUBLIQUE****Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement  
Projet de la catégorie B**

Le Collège communal de la Commune informe la population qu'une enquête publique est ouverte dans le cadre de la demande de permis unique de classe 1 introduite par la S.A. ELECTRABEL de 1000 Bruxelles Boulevard Simon Bolivar 34, pour la construction et l'exploitation de 3 éoliennes d'une puissance unitaire maximum de 4 MW accompagnées de leurs auxiliaires, de chemins d'accès, d'aires de montage et la pose de câbles électriques avec modification sensible du relief du sol sur le territoire de la commune de Tinlot et de Clavier. Le projet se situe le long de la N63.

L'enquête publique est organisée sur les communes de Tinlot, Nandrin, Modave, Ouffet, Durbuy et Clavier.

Le dossier ainsi que l'étude d'incidences sur l'environnement afférent au projet peuvent être consultés à l'Administration communale à partir **du mercredi 08 mars au mardi 11 avril 2023.**

Date d'affichage de l'avis	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites (poste ou courriel) peuvent être adressées à
01/03 – 02/03	08/03	Administration communale de Nandrin Service Environnement Le 11/04 2023 à 11h00	Administration communale de Nandrin Place O. Musin, 3 4550 NANDRIN

Le dossier de complément d'étude d'incidences peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service :

du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h, du lundi au mercredi de 14h à 16h ou le jeudi soir de 18h à 20h, sur rendez-vous pris 24h à l'avance, auprès de Laurence Bievliet, conseillère en environnement (085/51.94.80) ou par mail via : [laurence.bievliet@nandrin.be](mailto:laurence.bievliet@nandrin.be)

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

- du demandeur : Electrabel S.A., Loïc Biot, Boulevard Simon Bolivar, 34 - 1000 Bruxelles ([loic.biot@engie.com](mailto:loic.biot@engie.com) 02/510.21.05)
- de l'auteur de l'étude d'incidences: CSD Ingénieurs Conseils SA, Gaëlle Herremans ; [g.herremans@csdingenieurs.be](mailto:g.herremans@csdingenieurs.be), Av. du Prince de Liège 72, 5100 Namur,
- du Fonctionnaire-Technique : Marianne Petitjean, Montagne Sainte-Walburge 2, 4000 Liège
- du Fonctionnaire-Délégué : Anne Valérie Barlet , Montagne Sainte-Walburge 2, 4000 Liège

Le Fonctionnaire technique et le Fonctionnaire délégué sont conjointement compétents pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique.

**A Nandrin, le 1er mars 2023,**

**Le Directeur général,  
Pierre JAMAIGNE**

**Le Bourgmestre,  
Michel LEMMENS**